

## Sommaire

Peste porcine classique en Ukraine : chez des sangliers sauvages (levée de la quarantaine)	207
Peste porcine classique en Espagne : rapport de suivi n° 9	208

### PESTE PORCINE CLASSIQUE EN UKRAINE chez des sangliers sauvages (levée de la quarantaine)

*Informations reçues le 3 septembre 2001 du Docteur Petr I. Verbytskiy, chef du Département de médecine vétérinaire, ministère de la politique agricole, Kiev :*

**Terme du rapport précédent** : 17 juillet 2001 (voir *Informations sanitaires*, 14 [29], 179, du 20 juillet 2001).

**Terme du présent rapport** : 28 août 2001.

#### Rappel

Comme déclaré précédemment, des cas de peste porcine classique ont été constatés chez des sangliers sauvages dans la zone forestière du parc naturel régional Trakhtémirivské ("Trachtemirivskae").

La zone a été mise en quarantaine et les mesures prophylactiques appropriées ont été prises en conséquence, notamment la chasse des animaux faibles ou malades, dont les cadavres ont ensuite été détruits.

Dans la zone à risque (3 km de rayon) toute la population porcine a été vaccinée (tant dans les fermes collectives que dans les fermes privées).

#### Situation actuelle

La situation dans la zone forestière fait l'objet d'un contrôle permanent. Il n'a pas été trouvé de nouveaux cadavres de sangliers et aucun porc malade ou suspect n'a été trouvé.

Afin de déterminer définitivement le statut sanitaire du parc naturel régional au regard de la peste porcine classique, des sangliers âgés de deux ans et un marcassin âgé de trois mois ont été tués à des fins de diagnostic en laboratoire :

- l'examen des cadavres n'a pas révélé de lésions caractéristiques de la peste porcine classique ;
- l'épreuve ELISA<sup>(1)</sup> et l'épreuve d'immunofluorescence n'ont pas mis en évidence l'antigène de la peste porcine classique ;
- l'épreuve par immunoperoxydase concernant deux sangliers tués a permis de détecter cet antigène.

La quarantaine du parc naturel régional a été levée le 21 août 2001, mais des restrictions demeurent (interdiction de la chasse, interdiction de faire sortir des animaux sauvages hors du parc, interdiction de fabriquer des aliments à partir de produits récoltés sur le territoire forestier, etc.).

Il est prévu que des sangliers soient abattus chaque trimestre, à des fins de diagnostic en laboratoire.

(1) ELISA : méthode de dosage immuno-enzymatique.

**PESTE PORCINE CLASSIQUE EN ESPAGNE**  
**Rapport de suivi n° 9**

*Traduction d'informations reçues le 6 septembre 2001 du Docteur Ignacio Sánchez Esteban, sous-directeur général de la santé animale, ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, Madrid :*

*Terme du rapport précédent : 27 août 2001 (voir Informations sanitaires, 14 [35], 202, du 31 août 2001).*

*Terme du présent rapport : 6 septembre 2001.*

**Nouveaux foyers :**

Localisation	Nombre
commune de Bellmunt, province de Lérida, Communauté Autonome de Catalogne	1 exploitation

**Nombre total de foyers signalés à ce jour : 27.**

**Nombre total d'animaux dans le nouveau foyer :**

<i>espèce</i>	<i>sensibles</i>	<i>cas</i>	<i>morts</i>	<i>détruits</i>	<i>abattus</i>
sui	401	...	15	386	0

\*  
\* \*

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.